

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 13 octobre 2015

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 28/09/2015

*L'an deux mille quinze et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES*

Présents : 25

Dont Présents non  
votants : 1

Représentés : 2

Votants: 26

Pour: 26

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Audrey IMBERT, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Alain MOULY, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL, Norbert ETIENNE

**Représentés:** Isabelle GIL par Marie-Aline EDO, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

**Présents non votants :** Robert SOUQUE

**Excusés:** Michaël ANDERS, Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gilbert LEPETITCORPS, Luc SALLES

**Absents:**

### Objet: Procès-verbal du Comité Syndical du 21 mai 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE et le VINGT ET UN Mai à Seize heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle Jean Moulin à Murviel-lès-Béziers.

#### Présents :

**E.ALBERT** (CdC Orb et Taurou), **J. ARCAS** (CdC Orb-Jaur), **P.BARDY** (CdC Canal-Lirou/Saint-Chinianais), **G.BARO** (CdC Orb et Taurou), **F.BARSSE** (CdC Grand Orb) membre suppléant de Roland BASCOUL, **R.BASCOUL** (CdC Grand Orb), **F.BOUTES** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **JP.BERRAUD** (CdC Orb Jaur), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **M.COINTRE** (CdC Pays Saint-Ponais), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **Y.FRAÏSSE** (CdC Le Minervois), **MA.EDO** (CdC Grand Orb), **JL.FALIP** (Conseil départemental), **J. GARCIN SAUDO** (Conseil départemental), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **G.LEPETITCORPS** (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), **K.MESQUIDA** (Conseil départemental), **A.MOULY** (CdC Pays Saint-Ponais), **MP.PONS** (Conseil départemental), **M.OLMOS** (CdC Le Minervois), **JC.PETIT** (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), **C.REBOUL** (Conseil départemental), **G.ROUCAYROL** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **Y.ROBIN** (Le Poujol/orb), **A.SICILIANO** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **B.VIDAL** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **P.VIDAL** (Conseil départemental).

#### Représentés :

**M.ANDERS** (CdC Pays Saint-Ponais) représenté par M.COINTRE, **JP.BARTHES** (CdC Le Minervois) représenté par Yves FRAISSE, **F.MARTY** (CdC Orb et Jaur) représentée par Yves ROBIN, **L.SALLES** (CdC Grand Orb) représenté par Marie-Aline EDO.

#### Excusés:

**M.FAIVRE** (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), **V.GAUDY** (Conseil départemental), **A. IMBERT** (Conseil départemental), **C. MORGO** (Conseil départemental), **M.PASSIEUX** (Conseil départemental), **R.SOUQUE** (CdC Orb et Taurou), **I.GIL** (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais).

#### Assistaient également à la réunion :

**Laure ABADIE** (Pays HLV), **Olivia BARTHELEMY** (Pays HLV), **Francis BASCOUL** (Président du Conseil de Développement), **Aurore BOISARD** (Pays HLV), **Sylvain BRISA** (Pays HLV), **Anne GALIBERT** (Pays HLV), **Sylvie HERPSON** (Pays HLV), **Jean-Pierre MATEO** (Pays HLV), **Michèle PIMENTA** (Pays HLV), **Corinne ROGER** (Pays HLV), **Delphine RUFINO** (Pays HLV), **Laurence TKACZUK** (Pays HLV), **Patrice HANRIOT** (Commune de Saint-Chinian).

Francis Boutes accueille les participants et déclare la séance ouverte à 16 heures, le quorum étant atteint.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/10/2015 034-253403554-20151013-2015_13_10_01-DE

\*\*\*

## Examen des rapports présentés en Comité Syndical

**2015-21-05-01** Approbation du Procès Verbal du Comité syndical du 23 février 2015. Le procès verbal de la séance du 23 février 2015 présenté par le Président n'appelant pas de commentaire, est adopté.

### **2015-21-05-02** Election du Président.

Candidat : F. BOUTES

Le Président est élu à 100% : F. BOUTES (29 voix/29 suffrages exprimés)

Le Président est installé dans ses fonctions et le doyen d'âge l'invite à présider la suite de la séance.

Le président du Pays a remercié l'assemblée pour la confiance témoignée. Il a indiqué œuvrer pour poursuivre le beau projet du Pays dans des conditions encore plus favorables qu'avant.

Kléber Mesquida a souhaité remercier et saluer le travail de Francis Boutes ainsi que son engagement pour ce territoire. Il a rappelé l'historique du syndicat mixte et le jour où Francis Boutes l'avait remplacé à la présidence du Pays pour lui éviter un cumul de mandat.

Aujourd'hui, président du département de l'Hérault, il souhaite que l'action départementale soit connue et reconnue.

Le département a un questionnement sur les fonds de contractualisation soulignant qu'un contrat n'est pas un guichet mais un projet partagé. A ce titre, il confirme qu'il appuiera la poursuite du travail de l'orchestre du Pays.

La volonté du Président est de « ne pas réduire le niveau d'aide aux collectivités ». Il sait que ces aides sont un ressort économique et participe au développement local par un effet multiplicateur.

Kléber Mesquida accorde un grand intérêt à l'ouest du département, d'où la raison de sa présence. Il souhaite un meilleur équilibre entre les territoires.

« Apporter du mieux-être à travers les services est primordial ! Il faut remonter le moral des habitants »

### **2015-21-05-03** Election du Bureau.

Les statuts du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles modifiés, prévoient à l'article 7 que le bureau est composé de 15 membres :

? le Président,

? 4 Vice – présidents,

? 7 membres titulaires représentant les Communautés de communes,

? 3 membres titulaires représentant le Conseil départemental de l'Hérault.

#### **Listes candidates :**

4 Vice-présidents :

? Marie-Pierre PONS

? Jean ARCAS

? Isabelle GIL

? Yves FRAÏSSE

7 membres représentant les Communautés de communes :

? Luc SALLES

? Josian CABROL

? Martine OLMOS

? Marie-Aline EDO

? Gérard BARO

? Martine GIL

? Daniel GALTIER

3 membres représentant le Conseil départemental de l'Hérault :

? Kleber MESQUIDA

? Jean-Luc FALIP

? Catherine REBOUL

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

### **2015-21-05-04** Délégations du Comité syndical.

Le Comité Syndical attribue au Président les délégations de pouvoirs habituelles pour une bonne gestion des affaires courantes du syndicat (11 alinéas de l'article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales) et aux quatre vice-présidents les délégations du 4ème au 10ème alinéa.

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 23/10/2015
034-253403554-20151013-2015_13_10_01-DE

**2015-21-05-05** Règlement intérieur du Comité syndical. L'assemblée délibère à l'unanimité sur le contenu du règlement intérieur du syndicat modifié par rapport au précédent au chapitre 7, article 21 qui stipule désormais la tenue de Conférence des présidents de communautés.

**2015-21-05-06** Gouvernance du Pays.

Le Président enregistre l'adhésion de l'assemblée qui adopte la hiérarchie des différentes instances du Pays s'articulant autour du comité syndical et du bureau, avec voix délibérative et des commissions de pôles et comités de pilotage avec voix consultatives. Le nouveau schéma de gouvernance joint à la délibération est adopté.

**2015-21-05-07** Composition des commissions de pôles et des comités de pilotage. Le comité syndical désigne en son sein les présidents et les 5 membres qui siégeront dans les deux commissions de pôle ; les présidents des comités de pilotage. Chaque commission de pôle comportera 30 membres, dont 14 désignés par les conseils communautaires des 7 EPCI membres et 9 désignés par le conseil de développement.

**2015-21-05-08** Constitution de la Commission d'Appel d'Offres. Madame Francine MARTY et Monsieur Robert SOUQUE sont élus à l'unanimité membres titulaires et Madame Marie-Aline EDO et Monsieur Yves FRAISSE sont élus à l'unanimité membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres. Une Commission Marchés à procédure adaptée est créée. Sa composition est identique à celle de la Commission d'Appel d'Offres.

**2015-21-05-09** Santé : Elargissement du comité de pilotage du Contrat Local de Santé. Le comité désigne trois membres pour avoir un relais parfait sur le territoire : Gilbert Lepetitcorps pour la communauté Sud Hérault, Jean-Pierre Barthes pour la communauté Le Minervois et Roland Bascoul pour la communauté Grand Orb. Les quatre autres communautés avaient déjà un représentant au Comité de pilotage du Contrat Local de Santé.

**2015-21-05-10** Mise en concurrence pour une protection sociale complémentaire par le Centre de Gestion : participation du Pays.

Le comité syndical autorise à l'unanimité le Président à participer via le Centre de Gestion, à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque santé que le CDG 34 va engager en 2015. A l'issue de cette consultation les collectivités conserveront l'entière liberté de signer ou pas la convention de participation qui leur sera proposée.

**2015-21-05-11** Compte-rendu d'activités 2014. Le Comité syndical prend acte du bilan d'activités 2014 du Pays qui fait état de 900 projets, 300 événements et entre 3 et 4 millions d'euros mobilisés sur le territoire, au titre des différentes procédures de programmation auxquelles le Pays est associé. Le document de 73 pages est annexé à la délibération.

**2015-21-05-12** Habitat : Appel à projets « Territoires à Energie Positive pour la croissance verte ». Suite à l'appel à projets TPECV sur lequel le Syndicat mixte a été retenu, le Comité se prononce sur la désignation d'un élu référent : Marie-Aline Edo.

**2015-21-05-13** Economie : Convention Bio Orb et Communauté de communes Orb-Jaur sur les modalités de mise en œuvre de la filière Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales. Le Comité valide le contenu des conventions qui précisent l'organisation du pilotage du Pôle d'excellence rurale.

**2015-21-05-14** Economie et Tourisme : Convention cadre entre la CCI et le Pays. Le Comité entérine la convention de partenariat qui précise les modes d'intervention et de coopération sur le territoire.

**2015-21-05-15** Opération Grand Site : Convention de partenariat et annexe financière avec les deux Communautés de communes : Le Minervois et Pays Saint-Ponais. Le Comité se prononce favorablement sur les éléments d'intervention de la nouvelle convention couplée à son annexe financière.

**2015-21-05-16** Tourisme : Appel à projets Pôle de pleine nature en Massif Central. Le comité valide la candidature sur le périmètre du Caroux impactant les trois communautés Grand Orb, Orb Jaur et Pays Saint-Ponais.

**2015-21-05-17** Tourisme : Candidature du Pays à l'appel à projets sur les Contrats de Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux (SPÖTT). Le comité entérine la candidature qui porte sur le développement économique des territoires grâce au tourisme.

**2015-21-05-18** Tourisme : Porter à connaissance de l'offre randonnées. Le comité prend acte des informations fournies liées à l'offre de randonnées et à son développement.

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 23/10/2015
034-253403554-20151013-2015_13_10_01-DE

**2015-21-05-19** **Habitat et Patrimoine : Convention CAUE.** Le comité valide le partenariat qui porte sur la création d'un service de proximité gratuit portant sur une permanence d'un architecte-urbaniste du CAUE une fois par mois au siège du Pays.

**2015-21-05-20** **Habitat et Patrimoine : lancement du Club des Mécènes.** Le comité prend acte de la volonté d'engager une opération de communication pour lancer un club des Mécènes à l'échelle du territoire du Pays.

**2015-21-05-21** **Culture 2015-2016.** Le comité valide le cadre général et le plan de financement du projet de l'Orchestre de Pays pour 2015-2016

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30 minutes.

\*\*\*

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/10/2015 034-253403554-20151013-2015_13_10_01-DE